

LA LDH DEMANDE LA PLEINE RECONNAISSANCE DU MASSACRE DU 17 OCTOBRE 1961 COMME CRIME D'ETAT

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 10 OCTOBRE 2024

Le crime d'Etat que constitue, à la fin de la guerre d'Algérie, le massacre du 17 octobre 1961, en plein Paris, de plusieurs centaines d'Algériens qui refusaient d'obéir à un couvre-feu discriminatoire et anticonstitutionnel, a été nié et dissimulé par le pouvoir politique en France pendant une trentaine d'années. Cet événement n'a commencé à émerger dans la mémoire collective qu'au milieu des années 1980 et il est l'objet depuis, dans toute la France, de commémorations de plus en plus nombreuses. Pourtant, malgré un communiqué du président François Hollande, en octobre 2012, et un geste du président Emmanuel Macron, en octobre 2021, sa pleine reconnaissance comme crime d'Etat n'est toujours pas intervenue.

Avec l'Association des ami-e-s de Jean-Luc Einaudi, qui a apporté une contribution décisive à la connaissance de ce drame, le Mrap, l'Association Au nom de la mémoire et de nombreuses autres, la LDH (Ligue des droits de l'Homme) appelle à se rassembler partout en France. En particulier à Paris, sur le Pont Saint-Michel qui a été l'un des principaux lieux de ce massacre, le jeudi 17 octobre 2024, à 18h, pour exiger la pleine reconnaissance de ce sombre épisode de notre passé colonial.

LDH
Fondée en 1898

